



20.02.2020 - 16:54 Uhr

Une mère désespérée dépose son nouveau-né dans une «fenêtre à bébé»



BL (ots) -

Le 18 février 2020, un nouveau-né a de nouveau été déposé dans une fenêtre à bébé suisse à 16h35. Afin de protéger toutes les parties concernées, le lieu du dépôt du bébé n'est provisoirement pas mentionné. Le bébé est un garçon en bonne santé de 3205 g mesurant 50 cm. Il n'était venu au monde que quelques heures auparavant. Le petit garçon reste temporairement à l'hôpital en observation dans le cadre d'examens médicaux plus poussés. La maman lui a écrit quelques mots émouvants sur un papier. L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) a été informée. Un tuteur a pris en charge les droits et les obligations qui incombent normalement aux parents dans le cas usuel. Il s'agit du 24e bébé qui a été remis depuis que les fenêtres à bébé existent en Suisse.

Ce cas est particulièrement d'actualité, car un nouveau-né avait été abandonné et avait échappé de justesse à la mort par exposition au froid il y a quelques semaines seulement à Därstetten, dans l'Oberland bernois. Par rapport à ce cas extrême, la maman du cas actuel a adopté une approche plus prévoyante en remettant son enfant dans la fenêtre à bébé, lui faisant ainsi bénéficier des meilleurs soins médicaux. Elle a manifestement cru devoir dissimuler sa grossesse et son accouchement et ne pas être en mesure de garder son bébé.

La mère et le père de l'enfant ont le droit de réclamer à tout moment l'enfant jusqu'à ce que la procédure d'adoption soit finalisée, sous réserve que la maternité ou la paternité soit clairement établie et que les conditions pour l'accueil de l'enfant soient garanties. L'adoption par les futurs parents est envisageable après une année de prise en charge et d'éducation. Sur les 24 bébés qui ont été déposés dans une fenêtre à bébé jusqu'à présent, la maman est connue dans onze cas, s'étant manifestée a posteriori. Quatre mères ont voulu réclamer leur bébé et ont obtenu gain de cause.

La maman du bébé remis peut contacter l'APEA régionale ou l'Aide suisse pour la mère et l'enfant (hotline 7x24h) pour établir un contact avec l'enfant. Une discrétion absolue lui est garantie. Elle peut également obtenir des conseils gratuits auprès de l'ASME et bénéficier d'une assistance matérielle et financière afin de trouver la meilleure solution pour elle et pour son enfant.

La fenêtre à bébé est une offre d'assistance prévue pour des situations de détresse extrême. Elle cherche à éviter que des enfants ne soient abandonnés ou tués. Depuis l'inauguration de la fenêtre à bébé, le nombre d'abandons et d'infanticides en Suisse a statistiquement reculé d'environ 70%.

Afin de protéger toutes les parties concernées et par respect du secret de fonction et professionnel, de la protection des données et du droit de la personne, aucune autre information ne sera révélée dans ce cas spécifique.

Contact:

LES FENÊTRES À BÉBÉ proposées aux hôpitaux à Bâle, Bellinzona, Berne, Davos, Einsiedeln et Olten sont un projet conjoint des hôpitaux publics et privés et de l'Aide suisse pour la mère et l'enfant (ASME)
: www.fenetre-a-bebe.ch

Medieninhalte



Une mère désespérée dépose son nouveau-né dans une «fenêtre à bébé». Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100073508 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweizerische Hilfe für Mutter und Kind"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100073508/100842053> abgerufen werden.